

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte de La Française des Jeux (FDJ) du 27 avril 2023

Boulogne, le 22 mars 2023 (18h00) – Les actionnaires de la société La Française des Jeux sont avisés qu'une assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire se tiendra le 27 avril 2023 à 14h30 au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Les actionnaires ne pouvant pas être présents physiquement pourront suivre l'assemblée générale en direct sur le site Internet de la société : www.groupefdj.com.

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les modalités de participation à cette assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 22 mars 2023. L'avis de convocation paraîtra au Journal Spécial des Sociétés le 10 avril 2023.

L'ensemble des documents et informations concernant cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne directement sur le site Internet de la société (www.groupefdj.com), à la rubrique « Finance / Assemblée Générale ». Vous pouvez d'ores et déjà consulter notamment :

- le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié ce jour au BALO ;
- le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale.

La documentation afférente à l'assemblée générale sera accessible en ligne dans son intégralité au plus tard le 6 avril 2023.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites à la Présidente du conseil d'administration, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et telles que détaillées dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au BALO. Dans ce cadre, FDJ permet aux actionnaires d'adresser des questions écrites accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, par courriel, à l'adresse mail suivante : agfdj2023@fdj.com.

Les actionnaires auront la possibilité, en complément du dispositif légalement encadré des questions écrites, de poser des questions le 27 avril 2023, pendant la séance de questions-réponses de l'assemblée générale : en direct dans la salle s'ils sont présents à l'assemblée générale ou via un *live chat* accessible lors de la connexion à la retransmission en direct de l'assemblée générale.

Pour toute question, un numéro gratuit est à la disposition des actionnaires : 0805 650 660.

Les actionnaires peuvent également nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@actionnaires-fdj.com.

A propos du groupe FDJ

Premier acteur français des jeux d'argent et de hasard, parmi les leaders mondiaux, FDJ propose une offre grand public et responsable de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés), de paris sportifs (avec des marques ParionsSport point de vente et ParionsSport en ligne), et de poker. Les performances de FDJ sont portées par un large portefeuille de marques iconiques, le premier réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents. Le Groupe déploie une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité d son offre de jeux et de services sur tous les canaux de distribution, en proposant une expérience client responsable.

Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com

 @FDJ  FDJ  @FDJ_officiel  @FDJ

Contact presse

01 41 10 33 82 | servicedepresse@fdj.com

Contact relations investisseurs

01 41 04 19 74 | invest@fdj.com